

ÉGAUX OU LIBRES

DU MÊME AUTEUR

- Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008.
- Pierre Laval. Un mystère français*, Paris, Perrin, 2018.
- Mondialisation de l'information. La révolution médiatique du XIX^e siècle*, (dir.) avec Delphine Diaz, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
- Jean-Pierre Chevènement. Le dernier des jacobins*, (dir.) avec Régis Boulat, Paris, Nouveau monde éditions, 2021.
- Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, (dir.) avec Alexis Vrignon, Paris, Vendémiaire, 2022.
- La France des années 1930. Les épreuves de la République*, Paris, Éditions Points, 2023.
- Langues et diplomaties, XV^e-XXI^e siècle. Languages and diplomacy, 15th to 21st centuries*, (dir.) avec Guido Braun et Camille Desenclos, Stuttgart, Kohlhammer, 2024.
- Mensonges d'État. Une autre histoire de la V^e République*, (dir.) avec Yvonnick Denoël, Paris, Nouveau monde éditions, 2023 ; coll. « Chronos », 2025.
- Un deuxième contact ? Histoire et mémoires du Centre d'expérimentation du Pacifique*, (dir.) avec Benjamin Furst et Alexis Vrignon, Maison des sciences de l'homme du Pacifique, 2025.
- Vichy. Histoire d'une dictature 1940-1944*, (dir.) Laurent Joly, Paris, Tallandier, 2025.

RENAUD MELTZ

ÉGAUX OU LIBRES

Histoire de la démocratie française

TALLANDIER

© Éditions Tallandier, 2026
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com
ISBN : 979-10-210-6658-8

INTRODUCTION

L'histoire d'un abandon

La démocratie n'existe pas.

D'abord, il s'agit d'une réalité mouvante. C'est un projet ancien, régulièrement reformulé depuis la période contemporaine à partir du souvenir des cités antiques. Sous le même mot on distingue un système qui s'est réinventé à l'occasion des crises fondatrices qui jalonnent notre histoire : révolutions, guerres, changements de régime. La démocratie a été une catégorie sociale, politique, puis économique. Pour un homme du premier XIX^e siècle, la démocratie existe du seul fait de l'égalité civile obtenue par l'abolition des privilèges le 4 août 1789. En 1835, un Français pense vivre dans une démocratie par opposition à un Anglais, alors que le droit de vote, réservé aux plus fortunés, est huit fois moins répandu en France qu'en Angleterre : l'égalité devant la loi épuise la revendication démocratique. Par la suite, la notion prend un tour plus politique avec la revendication croissante du partage de la souveraineté nationale. Les Français la conquièrent à leur grande surprise en 1848 en obtenant le suffrage universel

masculin. Et, déjà, la démocratie s'étend à une nouvelle aspiration : l'égalité économique. Le socialisme français, porteur de cet espoir, cherche moins, alors, à partager les revenus par la redistribution fiscale qu'à faire disparaître le salariat, qui suppose une relation profondément inégalitaire entre l'employeur et l'employé. La démocratie économique, pour des penseurs comme Pierre-Joseph Proudhon, Charles Fourier ou Victor Considerant, consiste à revendiquer la possession égalitaire des outils de travail – de préférence par les travailleurs eux-mêmes plutôt que par un État omnipotent, comme le voudront les partisans de Marx et Engels.

Par ailleurs, « démocratie » est devenue une métonymie, une partie pour un tout. Lorsqu'on l'emploie de nos jours, on abrège implicitement une expression, la « démocratie libérale », qui est une formule composite. Seul, le mot « démocratie » signifie en grec le « pouvoir du peuple ». Dans le contexte antique, ce pouvoir écrase l'individualité : la vie sociale est entièrement absorbée par l'existence collective, la citoyenneté. Chaque citoyen athénien détient une partie de la souveraineté de la Cité. L'égalité entre les citoyens, assez peu nombreux pour se réunir sur l'agora, est si parfaite qu'on tire au sort ceux qui feront la loi au sein de la Boulè. Cette égalité a un prix : l'Athénien ne vit pas comme il l'entend. Il n'est pas libre d'épouser une Grecque d'une autre cité, par exemple.

La démocratie libérale qu'on évoque dans le langage courant sans préciser son attribut n'a plus grand-chose à voir avec le modèle de la Grèce antique. Elle

INTRODUCTION

répond à une exigence entièrement renouvelée par l'avènement de l'individu. On voit bien la différence entre la démocratie libérale et celle qui ne l'est pas, la démocratie populaire de l'ancien bloc de l'Est ou la démocratie illibérale qui fleurit depuis la Hongrie de Viktor Orbán, ancienne république populaire, jusqu'aux États-Unis de Donald Trump, l'un des plus anciens foyers du libéralisme.

L'actuelle prolifération des démocraties illibérales confirme la rareté de l'alliance entre la démocratie et le libéralisme. Le qualificatif « libéral », qui a caractérisé progressivement les démocraties française et britannique à la fin du XIX^e siècle, est le fruit d'une longue confrontation entre des revendications presque contradictoires : l'égalité entre les citoyens qui partagent le pouvoir dans le modèle démocratique, et la promotion des droits individuels, promu par le libéralisme.

Notre compréhension de la crise actuelle pâtit d'une insuffisante intelligence des contradictions inhérentes à notre modèle de la démocratie libérale et d'une mauvaise mémoire de sa trajectoire historique. On connaît bien, en France, le péril qui pèse de l'extérieur sur le modèle de la démocratie libérale, la menace contre-révolutionnaire qui, depuis la Révolution française, agrège les ennemis de la démocratie comme du libéralisme et triomphe de loin en loin – à Vichy, pour la dernière fois, en 1940¹. Mais on méconnaît ce qui ruine de l'intérieur la démocratie libérale et ne se revendique pas de la contre-révolution. C'est ce déséquilibre qui affecte actuellement nos démocraties

et ruine nos libertés après avoir sapé notre pouvoir collectif.

Le livre que vous lisez se propose de revenir sur l'histoire d'un équilibre rare entre deux ambitions dont l'alliance est aussi difficile que précieuse.

QUE PEUT NOUS APPRENDRE L'HISTOIRE ?

On nous rebat les oreilles avec les années 1930. On invoque sans cesse le retour du fascisme et la lâcheté de la conférence de Munich lorsque les démocraties ont cédé en 1938 à Hitler. La comparaison ne naît pas de rien : comme dans les années 1930, notre démocratie libérale est menacée de l'extérieur par des régimes qui l'exècrent et sapée de l'intérieur par une défiance croissante envers les institutions. Cette défiance mêle la crainte que la démocratie soit impuissante face à ces régimes adverses et le regret qu'elle soit incapable d'honorer sa promesse que l'ensemble de ses citoyens se gouvernent, alors qu'une étroite minorité d'élus, de technocrates et de grands capitalistes bafoue les vœux de la majorité. Le principe même de l'élection, qu'on associe spontanément à la démocratie, brutalise depuis deux siècles le modèle antique de l'égalité des citoyens en introduisant une distinction entre les individus, selon une logique plus méritocratique que démocratique : certains individus sont reconnus plus aptes que d'autres à conduire les affaires publiques.

Traquées par des sondages perpétuels, célébrées par des conventions citoyennes, les opinions sont aussi

INTRODUCTION

vite niées que connues. On ne tient pas compte des intérêts du travailleur exposé à la concurrence universelle, on méprise le consommateur empoisonné par des polluants éternels, on bafoue les droits souverains du citoyen quand il vote contre le projet de constitution européenne en 2005, on étouffe la voix de ceux qui mettent un gilet jaune parce qu'ils ne se sentent pas représentés par un système politique où ils ne trouvent pas leur place. Appâtés et déçus par les promesses publicitaires du bonheur, nous nous abolissons dans le miroir aux alouettes du spectacle médiatique, sans pouvoir nous y reconnaître. Comment cela va-t-il finir ? A-t-on raison d'invoquer *ad nauseam* la crise des années 1930 ?

Ressort puissant de l'esprit, l'analogie projette les inquiétudes du présent sur le passé. Les médias, les publicistes et les hommes politiques se réfèrent aux années 1930 par hantise de la répétition. En 2014, un politiste, Philippe Corcuff, publie *Les années 30 reviennent et la gauche est dans le brouillard*. En 2017, Pascal Blanchard, spécialiste de l'empire colonial, s'interroge : *Les Années 30. Et si l'histoire recommandait ?* En 2018, un philosophe, Michaël Foessel, pris d'« un doute sur la réalité du bégaïement de l'histoire », redoute une *Récidive* en lisant la presse de l'année 1938. En février 2022, l'offensive russe en Ukraine inspire cette analogie à l'historien Nicolas Baverez : « Nous sommes en 1938² ! » Les politiques s'adonnent également à cet exercice. Emmanuel Macron s'inquiète en 2018 : « Je suis frappé par la ressemblance entre le moment que nous vivons et

celui de l'entre-deux-guerres³. » Depuis l'agression russe contre l'Ukraine, la conférence de Munich, symbole de la vanité de la politique d'apaisement avec les dictatures, est convoquée à l'envie. En août 2025, on se souvient de la complaisance de Daladier et Chamberlain avec Hitler lorsque Trump rencontre Poutine en Alaska. En 1954, Édouard Herriot justifiait déjà son rejet de la Communauté européenne de défense (CED) par ce souvenir. Guy Mollet en usa deux ans plus tard pour expliquer l'intervention de Suez puis les gouvernements américains l'ont mobilisé pour légitimer leurs guerres au Vietnam et en Irak.

Moins délibérée que l'analogie, la mémoire nous impose ce retour. Juin 1940, la pire défaite de l'armée française qui se croyait la première du monde. Juillet 1940, le suicide d'une République qui avait été le fanal mondial de la liberté et donne les pleins pouvoirs à un vieux maréchal. Octobre 1940, le régime de Vichy crée un statut pour les juifs et le maréchal Pétain se rend à Montoire pour engager la France dans la collaboration avec l'occupant nazi. Ce passé nous hante, et il ne passe décidément pas⁴. Sa mémoire nous y ramène sans cesse faute d'avoir fait notre travail de deuil. Le philosophe Paul Ricoeur avait compris qu'il en allait des sociétés comme des patients de Freud : ne pas regarder en face un traumatisme conduit à le revivre sans cesse, à vivre dans les nuages de la mauvaise conscience, de la culpabilité, sans pouvoir s'en défaire. La meilleure façon de s'en affranchir est encore de se soumettre à un travail d'analyse historique.

INTRODUCTION

Renoncer à l'analogie et dépasser les hantises mémorielles ne signifie pas que le passé n'a rien à nous enseigner. L'histoire ne nous annonce pas l'avenir mais nous renseigne sur ce qui dure et nous montre ce qui continue à produire des effets. Avatar singulier de situations particulières dans le temps long de la modernité, la crise actuelle de la démocratie libérale a une dimension structurelle. Les années 1930 et notre temps ne doivent pas se lire sous le prisme d'un retour cyclique des régimes autoritaires : ce sont deux épisodes ponctuels et singuliers d'une tension séculaire entre, d'une part, la recherche du bien pour et par la majorité et, d'autre part, la liberté des individus. Leur disharmonie fait le lit des régimes dictatoriaux.

LA CRISE PERMANENTE DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE

La démocratie libérale n'a donc rien de naturel. Elle est une bizarrerie logique et une anomalie historique. Sur le plan conceptuel, elle unit des exigences divergentes, sinon contraires : la démocratie vise le bien commun pour et par le peuple ; le libéralisme, lui, promeut avant tout les libertés individuelles qui se sont affirmées progressivement depuis la Renaissance et les guerres de Religion. Le libéralisme vise d'abord à défendre l'individu contre l'arbitraire du pouvoir monarchique et la tyrannie religieuse : liberté de disposer de son corps contre les arrestations arbitraires du pouvoir (*Habeas corpus*), liberté de conscience face

à la religion d'État. Cette exigence prend un tour plus politique dans le contexte des Lumières qui réclament un gouvernement fondé sur la raison et la loi : la liberté d'expression permet le débat contradictoire, la liberté de la presse conditionne la publicité des délibérations. Enfin, dans la sphère économique, le droit de propriété matérielle et intellectuelle met particulièrement en tension la revendication égalitaire et l'exigence libérale sans que la contradiction soit absolue : la propriété n'est pas fatalement inégalitaire et il n'est pas besoin que l'État la monopolise pour l'égaliser.

La démocratie grecque, modèle de la Révolution française, repose sur un principe d'égalité politique, la participation égale aux affaires de la Cité, mais aussi économique : les citoyens partagent la propriété foncière. À Sparte, le régime de propriété distribue 9 000 lots égaux et inaliénables aux citoyens qui en sont les détenteurs viagers⁵. On parle, du reste, à Sparte d'un « territoire civique ». Les citoyens grecs ont les mêmes droits juridiques et politiques, quelle que soit leur fortune. Ils exercent des fonctions par tirage au sort, signe de l'égalité de leur compétence. Les Athéniens les moins fortunés sont dédommagés pour compenser l'absence de revenus de l'exercice du pouvoir. La citoyenneté fonde une communauté constituée par l'égalité des droits et des devoirs, à commencer par la défense de la Cité grâce à la compétence militaire acquise dans les années de formation. Cet impôt du sang, comme celui de l'or à payer pour financer la guerre, soude la communauté face aux menaces étrangères.

INTRODUCTION

Les révolutionnaires français étaient assez férus d'histoire antique pour distinguer, au sein du moule commun de la démocratie directe et égalitaire du monde grec, l'ambition strictement égalitaire de Sparte et la « modernité » d'Athènes qui laissait mieux s'épanouir la possibilité à chacun de vivre selon son bon vouloir⁶. Dès son enfance, le Spartiate reçoit une éducation réglée par le souci communautaire et le dévouement au bien public : le citoyen-soldat sacrifie toute inclination personnelle au service de la patrie. Pour schématiser, les Jacobins en pincent pour Sparte qui dissout l'individu dans la vertu patriotique, tandis que les Girondins ironisent sur la possibilité pratique d'une démocratie directe dans un pays de 24 millions d'habitants. L'un d'entre eux, Pierre Vergniaud, redoute la logique égalitaire des Spartiates et se félicite dans un discours à la Convention nationale, le 13 mai 1793 : « un partage des terres et le nivellement des fortunes sont aussi impossibles en France que la destruction des arts et de l'industrie ». Camille Desmoulins renchérit contre la législation spartiate qui a rendu les citoyens « égaux comme la tempête rend égaux tous ceux qui ont fait naufrage, comme Omar rendait tous les musulmans égaux et aussi savants les uns que les autres en brûlant toutes les bibliothèques ». L'un comme l'autre finissent guillotines.

Avec la fin de la Terreur s'achève l'idéalisation de Sparte. Chateaubriand, en bon ultraroyaliste, enfonce le clou en assimilant les Jacobins autoritaires aux Spartiates. L'idée ne quitte plus l'imaginaire politique français : l'idéal égalitaire de la démocratie ne va pas

sans une autorité collective qui confine à la tyrannie, au détriment des libertés individuelles.

La notion même d'individu dans la cité antique ne correspond pas à la nôtre. La tension entre démocratie et libéralisme qui fait l'objet de ce livre est née d'une alliance entre deux notions apparues à plusieurs milliers d'années d'écart. Le mariage réunit deux époux très inégalement éprouvés par le temps... L'affirmation récente du libéralisme, au siècle des Lumières, irriguée par la conception chrétienne de l'irréductible dignité de chaque personne, renouvelle complètement l'exigence démocratique. Dans *Le génie du christianisme*, publié en 1802, Chateaubriand observe, goguenard, l'irruption dans le lexique français du barbarisme « libéral » venu d'Angleterre « au siècle de Louis XIV ».

Si le libéralisme vise l'autonomie de l'individu, capable de vivre et de penser par lui-même, comment supporterait-il l'autorité de la majorité ? Le nombre ne fait pas la raison. La délibération collective soumise au vote confère à la majorité des pouvoirs sur la minorité qui semblent exorbitants aux individus émancipés de la loi du groupe. Les libéraux du premier XIX^e siècle sont nettement hostiles à la démocratie. Elle ne paraît pas souhaitable à Constant et totalement irréaliste à Guizot, qui dénoncent la tyrannie du nombre et s'inquiètent que les démagogues instrumentalisent les masses.

La démocratie libérale n'est pas seulement une construction conceptuelle qui rapproche des aspirations divergentes. Cette anomalie logique a fait l'objet d'un rapprochement tardif, à la fin du XVIII^e siècle.

INTRODUCTION

Cette histoire a commencé par des heurts incessants. On a oublié ces chocs entre démocrates et libéraux. La tension qui demeure entre les deux aspirations nous est devenue progressivement incompréhensible alors que l'alliance s'est normalisée. La convergence est pourtant récente : elle se réalise vers la fin du XIX^e siècle en France et au Royaume-Uni, plus tard encore aux États-Unis où l'égalité politique n'a été conquise contre les discriminations raciales que dans les années 1960 (*Civil Rights Act* du 2 juillet 1964), pour ne rien dire de l'égalité économique, qui demeure un horizon toujours différé. La crise actuelle nous montre que ce mariage demeure révocable même dans les pays où la démocratie libérale semble le mieux enracinée, comme les États-Unis et, bientôt peut-être, la France.

Négliger cette tension logique et oublier cette histoire, c'est courir deux risques. Que la volonté de la majorité soit dominée par une étroite fraction d'intérêts privés qui n'en fait qu'à sa guise, derrière la façade d'institutions démocratiques, et l'on glisse alors vers un régime plus libéral que démocratique où règne le despotisme doux de l'oligarchie. Insoucieuse du bien commun, elle profite de l'appellation de « démocratie » pour faire oublier la domination de quelques-uns. N'est-ce pas la situation depuis plusieurs décennies de la plupart des démocraties ? Que la majorité se découvre par trop dépossédée de sa souveraineté théorique par une oligarchie, elle subit dans ce cas la tentation de s'abandonner à un pouvoir autoritaire qui prétend faire son bonheur en son nom, avec son assentiment, validé par

le suffrage universel. C'est ainsi que sont advenues certaines démocratie illibérales, pour employer un terme réapparu récemment pour qualifier des régimes où la défense des intérêts majoritaires repose explicitement sur le sacrifice des minorités.

Un autocrate parvient au pouvoir par le jeu des élections en prétendant défendre la majorité contre les intérêts d'une minorité dite oppressive. Trump renoue ainsi avec la logique du monarque qui assurait un ordre politique et économique « illibéral ». Tel est le mot qu'employaient, pour qualifier l'Ancien Régime, les socialistes français des années 1840, soucieux de concilier liberté et bien public dans l'ordre économique et politique⁷. L'effacement du mot « illibéral », à la fin du XIX^e siècle, correspond aux débuts de l'union de la démocratie et du libéralisme. La réapparition de la notion d'illibéralisme, à la fin du XX^e siècle, signale la tentation du divorce. Un jour, on désigne les juifs ou les communistes ; un autre, les scientifiques ou les propriétaires ; un autre encore, les minorités sexuelles ou les moralistes *woke* ; toujours un bouc émissaire qui mobilise contre lui l'énergie sociale du plus grand nombre, au profit du tyran.

La démocratie illibérale nous menace. Le despotisme doux de l'oligarchie n'est plus une menace : il est notre présent. Notre situation historique rejoue depuis plusieurs décennies en mode mineur la configuration initiale de la rivalité entre démocratie et libéralisme, lorsque les libéraux du XIX^e siècle dénonçaient à pleine voix la prétention de la majorité à gouverner la vie des individus les plus éclairés. Un

INTRODUCTION

rapprochement qu'ils jugeaient nocif. La nouveauté ? Les oligarques ne dissimulent plus leur hostilité à la démocratie, quoiqu'ils prétendent défendre le bien public tout en saccageant les biens communs élémentaires et jusqu'à la planète elle-même. Aux États-Unis, le protectionnisme d'un Trump prétend protéger les travailleurs américains mis à mal par le commerce libéralisé à l'échelle mondiale tandis que l'un de ses soutiens, Peter Thiel, avoue tranquillement : « Je ne crois plus désormais que la liberté et la démocratie sont compatibles⁸. » Ces milliardaires, qu'on a longtemps pris pour des libéraux progressistes parce que leur fortune procédait des nouvelles technologies et qu'ils avaient délaissé le costume-cravate des anciennes élites patriarcales, explicitent le divorce entre libéralisme et démocratie.

L'un des instituts qui observent l'état de la démocratie dans le monde déplore que les élections, présentées comme l'attribut fondamental de la démocratie, mettent au pouvoir des autocrates⁹. Comment s'étonner de ce reflux mondial si la démocratie n'est plus que le paravent d'intérêts privés ? Depuis trois ou quatre décennies que le libéralisme triomphe de la démocratie, il n'est pas étonnant que la réaction illibérale prospère de Moscou à Rio, de Budapest à Washington, d'Ankara à Santiago. Elle menace l'Europe où l'empire du néolibéralisme a trop humilié le vœu de la majorité pour que l'on puisse croire qu'un équilibre demeure entre démocratie et libéralisme, entre les intérêts de la majorité et ceux d'une étroite élite. Est-ce un hasard si les rares périodes

où l'idéal démocratique de bien commun a su cohabiter avec les intérêts privés ont succédé à des révolutions ou des guerres, lorsque le sacrifice du plus grand nombre (le citoyen en armes) avait rééquilibré les plateaux de la balance ? Ces situations n'ont pas duré, soit que l'ambition de définir le bien commun ait dérivé vers l'autoritarisme d'une personne parlant au nom du peuple (Second Empire, alternativement démocratique, lorsqu'il rétablit le suffrage universel aboli par le parti de l'Ordre, puis libéral), soit, plus souvent et insidieusement, que la défense des libertés individuelles ait renforcé le pouvoir d'une minorité dominante sur le plan socio-économique, insoucieuse de la volonté générale, situation qu'on retrouve sous la III^e, la IV^e et la V^e République.

Comprendre la raison de ces échecs en dénouant la fausse évidence de l'union de la démocratie et du libéralisme, c'est poser un diagnostic qui permet de comprendre que la démocratie libérale n'est pas faible, mais difficile ; pas impuissante, mais dévoyée lorsque l'équilibre entre les deux termes n'est plus respecté. Connaître la tension séculaire entre bien commun et libertés individuelles, revenir sur l'histoire de ce couple improbable et se souvenir de ses rares moments d'équilibre, permet de dissiper l'illusion d'une fausse démocratie, lorsque le pouvoir du peuple est vidé de toute prise sur la réalité. Comprendre à la lumière du passé sa crise actuelle, c'est rouvrir un avenir pour la démocratie libérale : nous ne serons heureux que libres *et* égaux.

INTRODUCTION

DÉMOCRATIE ET LIBÉRALISME :
DES FIANÇAILLES DIFFICILES,
UN MARIAGE HEUREUX

Revenir sur le temps long des « démocraties libérales » permet de comprendre que la contraction mondiale des régimes démocratiques, désormais moins nombreux que les autocraties¹⁰, correspond à une pente logique : l'aspiration à l'égalité ne se combine pas aisément avec l'idéal de liberté. La contraction actuelle correspond à la situation historique la plus courante. L'expansion est l'exception : les vagues de généralisation de la démocratie libérale dans les années 1920 ou 1990 n'ont duré qu'une décennie à peine. Le couple de la démocratie libérale est un mariage difficile qu'on a eu tort de voir comme une alliance naturelle. Et pourtant, leur divorce est catastrophique. La démocratie illibérale est un despotisme comme un autre. La liberté sans la démocratie prépare une autocratie. Comme un vieux couple, démocratie et libéralisme se heurtent perpétuellement dans leur union, mais meurent bientôt de se séparer. Le rejet de l'oligarchie libérale aboutit dans le pire des cas à un régime autoritaire qui prétend servir l'intérêt général sans émaner de la volonté générale. En 1941, Pétain déclare aux Français : « En 1917, j'ai mis fin aux mutineries ; en 1940, j'ai mis un terme à la déroute. Aujourd'hui, c'est de vous-mêmes que je veux vous sauver. »

Le philosophe Gérard Granel, dès l'aube des années 1990, avait prévu l'ascension des Trump et des Orbán alors que la démocratie libérale croyait triompher parce ce que le libéralisme restait seul vainqueur de la guerre froide. L'année où Granel prononce une conférence qu'il intitule « Les années 1930 sont devant nous », sûr que l'appétit sans limite d'un capitalisme sans entrave provoquera la réaction d'une majorité grugée, le film *Pretty Woman* sort sur les écrans. Cette fable qui reprend le mythe de Pygmalion fit la célébrité mondiale de Julia Roberts et trouva une audience sans commune mesure avec la prophétie de Granel. Il s'agit pourtant du même propos. L'intrigue amoureuse entre la prostituée et l'homme d'affaires s'entremêle à un autre fil narratif, résolument politique. Faut-il continuer à délocaliser l'industrie américaine pour augmenter le profit des financiers ? Le film se termine par un happy-end politique : l'homme d'affaires renonce à dépecer un chantier naval pour faire une opération financière et choisit de le recapitaliser pour maintenir l'activité sur le sol national. Cette dénonciation démocratique du pouvoir laissé aux prédateurs de s'enrichir sans souci du bien commun est promue par l'industrie libérale par excellence, le cinéma hollywoodien. Cette ruse de l'histoire n'aurait pas surpris Granel. Vingt-cinq ans plus tard, Trump a remplacé Richard Gere.

Ce n'est pas seulement Julia Roberts qui perd au change. Les ouvriers américains, las d'être une variable négligeable dans la course au profit, ont voté pour le protectionnisme de Trump et fragilisé leurs propres

INTRODUCTION

libertés. La majorité est défendue contre les ouvriers chinois et les minorités dites *woke* qui remettent en cause le suprémacisme blanc et le patriarcat. La relocalisation de l'industrie sur le sol américain et la protection des classes moyennes se paient du sacrifice des minorités qui deviennent autant de boucs émissaires : les immigrés, les scientifiques, les minorités sexuelles. Le despotisme poursuit quiconque s'oppose à celui qui prétend servir les intérêts de la majorité. Hors de l'État de droit, tout individu peut devenir une cible.

Ce livre propose de raconter l'histoire d'une union aussi difficile que précieuse en retraçant ses rapprochements et ses divorces, ses déséquilibres et ses rares moments d'heureuse harmonie sur une période de deux siècles. Un tel projet procède d'une conviction et ne se résume pas à un mouvement d'humeur. Il ne s'agit pas seulement de purger l'agacement ou la tristesse que suscite l'état du monde. Il s'agit avant tout de partager une compréhension de la crise que nous vivons, fondée sur une familiarité avec deux siècles d'histoire. La démonstration repose sur une information puisée aux archives de toute la période contemporaine, ce qui permet de documenter l'évolution des aspirations à l'égalité et à la liberté à des époques aussi différentes que la monarchie de Juillet, les deux guerres mondiales ou la France de la V^e République.

La première partie de cet ouvrage, intitulée « Libéralisme et démocratie : des noces impossibles », revient sur la séparation de l'idéal libéral et de l'ambition démocratique théorisée par Benjamin Constant et mise en pratique par François Guizot. Le libéralisme

préfère à la démocratie une oligarchie éclairée par les délibérations d'une élite à la Chambre ou dans la presse, ce « forum général des peuples », selon les mots de Chateaubriand. Démocratie et libéralisme ne marchent pas du même pas. Cette séparation se vit sur un mode alternatif sous le Second Empire qui se dit successivement démocratique puis libéral. Cette alternance rend l'union des deux enfin désirable par les opposants au régime.

Une deuxième partie se consacre aux décennies qui vont de la Belle Époque à la Seconde Guerre mondiale. Elle file la métaphore nuptiale sous le titre « Un mariage si fragile ». Si la III^e République est d'abord plus libérale que démocratique, l'affaire Dreyfus et l'invention de la laïcité française sont deux creusets historiques qui rapprochent démocratie et liberté. Mais la peur du communisme les dissocie bientôt : voici la fameuse crise des années 1930.

La dernière partie est consacrée au déséquilibre croissant au sein du couple, qui pénalise l'aspiration à l'égalité jusqu'à discréditer la démocratie. Elle commence pourtant avec la Seconde Guerre mondiale qui conduit les Alliés à réarmer l'aspiration égalitaire. Les vainqueurs veulent renforcer la démocratie qui a été attaquée par les fascistes, mais aussi la rendre crédible face à l'allié soviétique, porteur du contre-modèle communiste. Les démocraties libérales se gardent de leur propre tentation d'un pouvoir oligarchique. Le programme du Conseil national de la Résistance conçoit l'État-providence, première conciliation des idéaux libéraux et démocratiques, enfin perçus

INTRODUCTION

comme indissociables. Charles de Gaulle a conçu la V^e République comme un régime aussi démocratique que libéral, mais il laisse l'équilibre se défaire en différant le projet d'une véritable démocratisation de la vie économique. La participation devait renouer avec les socialismes français du premier XIX^e siècle en associant le travailleur au capital (intéressement au bénéfice) et à la direction de l'entreprise (association du talent au capital). Le projet est ajourné par le départ du Général. Depuis, le tournant néolibéral a liquidé les fondements démocratiques de notre régime, malgré le sursaut de 1981. Mais ce sabotage s'est fait en douceur, d'où le titre de cette ultime partie, « un divorce invisible ».

Le despotisme doux du système libéral semble ne plus laisser qu'une option à ceux qui ne se résolvent pas à la dissolution d'un bien commun : la réaction autoritaire. C'est un leurre. Un autre modèle existe : celui de la démocratie libérale. C'est parce que nous y avons renoncé sans nous en rendre compte que nous ne croyons plus en elle. Elle reste à conquérir. C'est l'histoire de cette quête que raconte ce livre.

PREMIÈRE PARTIE

Libéralisme et démocratie : des noces impossibles

Restauration en 1814, Cent-Jours pendant lesquels Napoléon ressuscite l'Empire, nouvelle Restauration (1815-1830) puis monarchie de Juillet (1830-1848) : le libéralisme progresse lentement à travers ces régimes qui reposent toujours davantage sur la délibération collective (Chambre des députés élus par quelque 200 000 citoyens que leur taux d'imposition rend électeurs) et la publicité des débats : la liberté de la presse est plusieurs fois proclamée, autant de fois limitée ou suspendue.

La démocratie est moins heureuse. Longtemps, elle ne vit qu'à travers l'égalité civile : l'acquis de 1789 n'est pas remis en cause par la Restauration mais l'égalité politique, consacrée pour la première fois par le suffrage universel après la révolution de 1848, est très vite combattue par le parti de l'Ordre. Les libéraux plus ou moins conservateurs qui composent cet agrégat d'ennemis de la démocratie entendent limiter les prétentions égalitaires de la II^e République et revenir

au principe oligarchique du gouvernement par les meilleurs, les « capacités ». Ces « républicains du lendemain » rabotent un tiers du corps électoral dès 1850. Pour contenir la démocratie, ils soutiennent la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République. On croit aisé de le manœuvrer mais le neveu de l'Empereur joue la démocratie contre le libéralisme pour se maintenir au pouvoir. En rétablissant le suffrage universel le 2 décembre 1851 en même temps qu'il dissout l'Assemblée et annonce une nouvelle constitution, il inaugure la formule du coup d'État démocratique... Au nom de l'intérêt du peuple, Louis-Napoléon réprime les libertés. En guise de démocratie, il instaure un régime présidentiel autoritaire qui prépare un nouvel empire.

Il faut attendre la fin du Second Empire, lorsque Napoléon III annonce un tournant libéral à son régime autoritaire, pour que l'expression « démocratie libérale » se popularise. Les républicains qui promeuvent la démocratie s'inquiètent que le libéralisme économique et politique puisse offrir un second souffle au régime alors que le « césarisme démocratique » ne fait plus recette. Pour la première fois, les républicains revendiquent l'alliance de la démocratie et du libéralisme. En 1868, quelques journaux de leur mouvance se réclament de la « démocratie libérale ». L'expression se généralise sous la III^e République.

Il serait faux de prétendre que l'expression « démocratie libérale » n'existait pas avant ces noces tardives, à la fin du siècle. Mais personne ne s'en réclamait : il s'agissait d'une moquerie. L'expression, toute

péjorative, venait de l'autre rive pour disqualifier deux adversaires d'un seul coup : les libéraux et les démocrates. Sous la Restauration (1814-1830) puis la monarchie de Juillet (1830-1848), les ultraroyalistes qui veulent abolir l'héritage de la Révolution associent occasionnellement les deux termes pour dénoncer un mariage monstrueux. Alors que la Restauration vacille, les proches du roi Charles X qui ne se résolvent pas aux institutions représentatives ni au droit de vote concédé à quelque 200 000 citoyens, pointent le péril que représentent les libéraux en leur prêtant des idées démocratiques. Avec cette chimère, « démocratie libérale », les contre-révolutionnaires rappellent que les idées libérales ont fécondé la Révolution, laquelle a ensuite promu l'idéal démocratique. Mais ils dénoncent un couple qui n'existe pas.

Au début du siècle, les libéraux sont tout sauf des démocrates ! Quant aux républicains qui réclament la souveraineté populaire et le suffrage universel, ce qu'on entend couramment aujourd'hui par « démocratie », ils ne sont pas nombreux dans la première moitié du siècle ! Ils perdent toutes les batailles, légales ou insurrectionnelles et jusqu'à leur nom en 1835. L'attentat qui a visé Louis-Philippe ayant été attribué à leurs provocations, la loi interdit désormais « la qualification de "républicain" incompatible avec la Charte de 1830 ».

Les chefs du parti républicain jouissent rarement de l'autorité des hérauts du libéralisme comme Benjamin Constant, à part peut-être le marquis de La Fayette. Héros de la guerre d'indépendance américaine, il a

DES NOCES IMPOSSIBLES

dénoncé l'esclavage et défendu les nations indiennes. Pendant la grande révolution, La Fayette a présenté à l'Assemblée constituante un projet de Déclaration européenne des droits de l'homme avant de s'exiler : défenseur de la famille royale, il était considéré traître à la nation. De retour en France, il incarne à partir de 1820 un recours contre la Restauration. C'est lui qui prononce l'oraison funèbre de Benjamin Constant, le grand penseur libéral, alors que les républicains, en « trois glorieuses » journées, viennent de mettre à bas la Restauration. Mais, avant de mourir, Constant a enterré les idées démocratiques de La Fayette.

NOTES

Notes de l'introduction, p. 7

1. Baptiste Roger-Lacan, *Le Roi. Une autre histoire de la droite*, Paris, Passés composés, 2025.
2. Nicolas Baverez, « Nous sommes en 1938 ! », *Le Figaro*, 27 février 2022.
3. *Ouest France* du 1^{er} novembre 2018.
4. Éric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.
5. C'est ainsi qu'on se représentait au début de la période contemporaine le système du *klèros*, sur la base des textes du philosophe Plutarque ; la réalité historique de cette stricte égalité de la propriété foncière à Sparte est sans doute plus complexe et toujours discutée. Jean Ducat, « La propriété de la terre à Sparte à l'époque classique. Essai de mise au point », *Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, n° 45, 2020, p. 173-196.
6. Claude Mossé, *D'Homère à Plutarque. Itinéraires historiques*, édité par Patrice Brun, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2007.
7. Le mot « illibéral » apparaît une première fois dans les années 1840 pour qualifier l'opposition au libéralisme politique (Sainte-Beuve, Proudhon) mais aussi économique. En 1847, Victor Considerant considère que l'Ancien Régime constituait « une organisation illibérale de l'industrie ». Victor Considerant, *Principes du Socialiste. Manifeste de la démocratie au XIX^e siècle*, Paris, Librairie Phalanstérienne, 1847, p. 4.
8. Kieran Keohane, « La liberté contre la démocratie », *Le Grand Continent*, 16 février 2019.
9. Anne-Françoise Hivert, « La situation de la démocratie dans le monde est pire que celle que nous avons connue dans les années 1930 », *Le Monde*, 21 décembre 2024.
10. En ligne : https://www.v-dem.net/documents/60/V-dem-dr__2025_lowres.pdf